

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 186 SEPTEMBRE 2006

H U M E U R D E B L É

AU NOM DE LA TRANSPARENCE

Au début de l'été, la Commissaire européenne à l'agriculture préconisait, au nom de la transparence, la publication sur Internet des montants " d'aides de la PAC " reçus par chaque agriculteur.

S'il devait en être ainsi, il serait indispensable, la nature humaine étant ce qu'elle est, de publier simultanément le revenu de l'agriculteur aides comprises. En effet, il est bien inférieur au montant même des aides, de 2,5 à 3 fois par exemple dans le secteur des cultures arables. Il n'y a là aucun escamotage : les aides viennent compenser -de moins en

moins d'ailleurs- un niveau de prix que les pratiques de dumping de la concurrence tirent bien au-dessous des coûts de production la plupart du temps.

Rendant nécessaire la publication des revenus des agriculteurs, la préconisation de la Commissaire européenne à l'agriculture aurait logiquement une autre conséquence : dès lors que seraient publiés les revenus d'une certaine catégorie de citoyens, il serait impossible que les revenus des autres ne soient pas affichés eux non plus.

HUMANITAIRE

LIBAN : LES COOPÉRATIVES CÉRÉALIÈRES FRANÇAISES SOLIDAIRES

Sollicitées par la cellule humanitaire du ministère des Affaires Etrangères, COOP de France (confédération de la coopération agricole française) et la FFCAT (fédération des coopératives céréalières françaises) se sont mobilisées en août pour apporter au Liban une aide alimentaire d'urgence de plus de 400 tonnes de blé.

Il s'agissait en quelques jours de mettre ce blé dans des sacs chargés sur palettes filmées, pratique qui n'est plus très utilisée. Cette opération a pu être réalisée grâce à la coopérative Epis Centre, sa filiale Granit et l'union de coopératives IN VIVO, trois entreprises qui possèdent des silos portuaires à proximité de Marseille. Financièrement, la solidarité de l'ensemble des coopératives céréalières a été sollicitée.

Parti de Marseille le 11 août sur un bateau mis à disposition par l'armateur CMA-CGM, le blé est arrivé dans le port de Beyrouth le 17. Pris en charge par le ministère des Affaires sociales libanais, il a été moulu puis la farine a été confiée à la Croix Rouge et à Caritas Liban, l'équivalent de notre Secours Catholique.

NOUVEAUX DÉBOUCHÉS

TESTS DE NOUVELLES PLANTES POUR LES BIOCARBURANTS DE DEMAIN

En vue de la production de carburants de deuxième génération, il est procédé en France depuis le début de l'année à des cultures expérimentales de miscanthus, switch grass, fétuque, sorgho fibre ou sucrier ou fourrager, triticale, maïs tardif, luzerne etc... L'objectif est de pouvoir parvenir à une production massive de biocarburants à l'horizon 2015-2020 sans ponctionner les ressources alimentaires. Menées dans le cadre d'un projet appelé Régix, ces expérimentations ont lieu principalement sur des sites d'essais dans la Somme (Estrée-Mons) et

en Haute-Garonne (Baziège), mais aussi sur une trentaine de sites annexes. Elles visent à identifier les espèces susceptibles de produire des quantités de biomasse élevée de manière la plus intéressante possible économiquement et environnementalement.

Le projet Régix est coordonné par le GIE constitué entre ARVALIS (institut technique des céréaliers) et ONIDOL (interprofession des graines et fruits oléagineux). L'INRA et 7 autres partenaires (divers organismes agricoles et forestiers, EDF) y sont étroitement associés.

PAILLE ET PAPIER : UNE PREMIÈRE EN VUE EN CHAMPAGNE-ARDENNES

Au terme d'un investissement de 80 à 100 millions d'euro, une usine de fabrication de pâte à papier à partir de paille devrait entrer en production en Champagne-Ardenne fin 2008/début 2009. Première du genre dans le monde, elle utilisera 130 000 tonnes de paille par an environ pour produire 50 000 tonnes de pâte à papier et 50 000 tonnes de produits dérivés destinés, entre autres, à la plasturgie, à l'alimentation des animaux, aux détergents biodégradables. Outre le fait de ne pas contribuer à la déforestation et de n'utiliser ni chlore, ni soude, elle consommera dix fois moins d'eau qu'une usine classique.

Un programme pilote en vue de la validation du procédé industriel s'est achevé avec succès fin 2005. Il s'est bâti sur un partenariat associant la région Champagne-Ardenne, OSEO-ANVAR, l'Union de coopératives " Céréales, Recherche et Développement " (CRD), le Centre de Recherche " Agroressources, Recherche et Développement " (ARD) et la Compagnie Industrielle de la Matière Végétale (CIMV), société industrielle promoteur du projet.

Le pilote industriel installé par CIMV sur le site d'ARD a été financé à partir de fonds privés apportés par elle, ainsi que de concours financiers des trois premiers acteurs précités. Le procédé qui permet de séparer la cellulose de la paille pour en faire de la pâte à papier est validé. Les essais de la cellulose et des co-produits obtenus (lignines, xylose), ainsi que les tests pour le dimensionnement industriel de l'outil, sont en cours de réalisation. Ces mesures et études devraient être achevés en octobre.



COMMUNICATION

LE BIOÉTHANOL TIENDRA STATION AU MONDIAL DE L'AUTOMOBILE

Du Salon de l'Agriculture au Salon de l'Automobile, les filières des bio-carburants vont franchir le pas à l'occasion du Mondial de l'Automobile qui se tient à Paris du 30 septembre au 15 octobre.

Le bioéthanol sera présent au sein du pôle des énergies alternatives (Hall 2-2) sur un espace de 400 m² conçu par Passion Céréales, organisme chargé par l'interprofession céréalière de promouvoir l'image des exploitants, de leurs productions et des utilisations qui en sont faites. Cet espace se présentera comme une "station service végétale". Les visiteurs pourront y trouver des modèles de véhicules flex fuel* exposés par Saab, Ford et d'autres constructeurs, ainsi que des jeux, des animations variées et une multitude d'informations. Des producteurs de céréales et de betteraves seront également là pour échanger avec le public sur le bioéthanol, ses atouts et ses enjeux.

* Véhicules pouvant fonctionner avec des proportions variables de bioéthanol dans l'essence, les réglages étant automatiques.

QUALITÉ

CHARTES DE PRODUCTION DES CÉRÉALES: DES RÈGLES DE PLUS EN PLUS RECONNUES

Lancé depuis 2001 par l'institut technique des céréaliers, ARVALIS, et l'institut de recherche technologique agroalimentaire, IRTAC, le dispositif de référencement "Chartes de production- Céréales de France" intéresse cette année 69 organismes de collecte de céréales et de développement technique, qui emmènent avec eux 22 000 agriculteurs. Le référencement définitif pour cette année -le dispositif reste annuel- interviendra en janvier prochain, une fois tous les contrôles de conformité achevés.

Les Chartes, qui décrivent espèce par espèce les modes de culture les mieux à même de contribuer à la qualité des produits et d'assurer la protection de l'environnement, sont maintenant reprises par de nombreux cahiers des charges d'entreprises ou de fédérations d'entreprises : Mac Donald's France, France Farine, Malteurop, l'Association Nationale de la Meunerie Française, par exemple.

Le référencement donne droit à apposer des marques sur les produits issus de la transformation des céréales concernées. Le dépôt de ces marques a été acquis en 2005 et les premiers produits à les utiliser devraient être dans les linéaires vers la fin de l'année ou le début de 2007.

Enfin, le dispositif des Chartes est élargi cette année au secteur des protéagineux. ARVALIS et l'UNIP (interprofession des plantes riches en protéines) ont en effet mis au point la première Charte de production pour le pois protéagineux et la féverole.

TECHNIQUE

NOUVELLE BAISSÉ DES UTILISATIONS DE PHYTOS ET ENGRAIS EN FRANCE

D'après les informations de l'Union Interprofessionnelle de la Protection des Plantes (UIPP), les ventes en France de produits phytosanitaires auront baissé de 6% en valeur et de 5% en volume lors de la campagne agricole 2005/2006. L'UIPP explique que les causes de ces baisses sont essentiellement de nature structurelle, liées à la pratique de l'agriculture raisonnée.

Quant aux fabricants d'engrais, regroupés dans l'Union Nationale des Industries de la Fertilisation (UNIFA), ils signalent pour la campagne 2005/2006 une baisse globale de 10% pour les volumes d'engrais utilisés: 15 % pour les engrais simples P et K, c'est-à-dire à base seulement de phosphore ou de potassium ; 6% pour les engrais simples N, c'est-à-dire seulement à base d'azote ; 17% pour les engrais composés (engrais PK, NP, NK et NPK). Ces données s'inscrivent dans la tendance de recul des utilisations d'engrais à l'hectare connue depuis 1989/90.

INFOCHIFFRES

HAUSSE DU BLÉ : UN IMPACT FORCÉMENT LIMITÉ SUR LE PRIX DU PAIN

La question s'est à nouveau posée ces derniers temps de savoir quel est l'impact de la hausse du prix du blé sur le prix du pain.

Rappelons que le coût de la matière première blé s'élève à 3,5 - 4 % du prix final de la baguette (taux calculés sur la base des données observées au premier semestre 2006) : 0,027 à 0,03 € pour un prix de la baguette de 0,76 €. En prenant l'hypothèse d'une hausse de 30% du prix du blé, l'impact de cette seule hausse sur le prix de la baguette ne saurait ainsi dépasser 0,008 à 0,009 euro.

Le rapport entre prix du blé et prix du pain Pour une baguette

1) Poids de blé nécessaire	0,290 kg
2) Coût du blé	0,027(*) à 0,03 €(**)
3) Prix de la baguette	0,76 € (***)
4) Part du blé dans le prix de la baguette	3,5(*) à 4%(**)

(*) sur la base d'un prix du blé départ exploitation agricole juin 2006

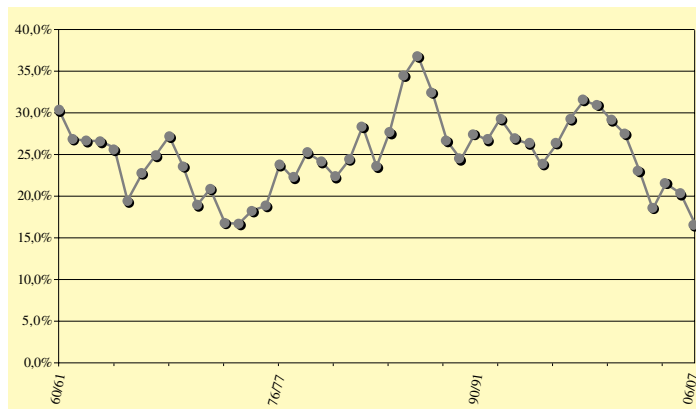
(**) sur la base d'un prix du blé rendu au moulin juin 2006 (frais de stockage, de transport et taxes spécifiques compris)

(***) prix en boulangerie artisanale premier semestre 2006

LES STOCKS MONDIAUX DE CÉRÉALES VERS LEUR PLUS BAS DEPUIS 45 ANS

Selon les prévisions des services statistiques agricoles américains, le ratio entre stocks mondiaux et consommation mondiale de céréales devrait être de 16% en fin de campagne 2006/07, c'est-à-dire à la veille des récoltes de 2007. C'est le point le plus bas de la courbe ci-dessous, qui représente l'évolution de ce ratio entre 1960/1961 et 2006/2007.

Les stocks mondiaux par rapport au montant des utilisations annuelles de céréales



Source : USDA

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.
Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site www.agpb.fr
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.